

# **CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SEANCE DU 4 DECEMBRE 2019**

## **COMPTE RENDU**

Le Conseil de la Communauté de Communes de La Terre des 2 Caps s'est réuni le 4 Décembre 2019 à 19h00 en l'Hôtel Communautaire de Marquise, sous la Présidence de Monsieur Francis BOUCLET, Président.

La séance ouverte, Monsieur Jean LACROIX est élu Secrétaire.



**Etaient à l'ordre du jour les questions suivantes :**

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

#### **Délégation du Président** **Compte Rendu d'activités**

Le Conseil Communautaire unanime a pris acte des délégations exercées par le Président.

### **AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE ET HABITAT**

#### **Approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)**

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, a approuvé par 31 voix pour, 2 contre (M.HEQUET, B.BRACQ), et 3 abstentions (M.ROUGEAUX, T.SEGARD, S.DELPLACE), le Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

#### **Servitude ENEDIS – Mont de Cappe à Marquise** **Procuration à l'Office Notarial SELARD**

L'assemblée, unanime, a autorisé le Président à signer une procuration à l'Office Notarial SELARD, afin de mettre en place avec la Société ENEDIS une convention de servitude autorisant l'accès aux parcelles du Mont de Cappe à Marquise, propriété de la Communauté de Communes de La terre des 2 caps.

### **DÉCHETS MÉNAGERS**

#### **Attribution du marché relatif au transport et traitement des déchets ménagers**

Le Conseil Communautaire unanime a autorisé le Président à signer les marchés ci-après, avec les sociétés suivantes :

<b>Lot n°</b>	<b>Désignation</b>	<b>Attributaire</b>	<b>Montant annuel</b>	<b>Montant durée totale du marché</b>
<b>1</b>	Collecte et transport du verre en apport volontaire	<b>ASTRADEC</b>	<b>48 600€ HT</b>	<b>194 400€ HT</b>
<b>2</b>	Collecte des OMR, des recyclables et des fibreux	<b>ASTRADEC</b>	<b>86 850€ HT</b>	<b>86 850€ HT</b>
<b>3</b>	Transport et traitement des OMR	<b>BAUDELET</b>	<b>675 025€ HT</b>	<b>2 700 100€ HT</b>
<b>4</b>	Transport des déchets recyclables	<b>MAUFFREY</b>	<b>36 960€ HT</b>	<b>147 840€ HT</b>
<b>5</b>	transport et traitement des non valorisables	<b>OPALE ENV</b>	<b>187 800€ HT</b>	<b>751 200€ HT</b>

6	transport et traitement du carton de déchèterie	PAPREC	12 250€ HT	49 000€ HT
7	transport et traitement des métaux	OPALE ENV	12 000€ HT	48 000€ HT
8	transport et traitement du bois	OPALE ENV	77 250€ HT	309 000€ HT
9	transport et traitement des gravats	OPALE ENV	16 800€ HT	67 200€ HT
10	transport et traitement des déchets verts	OPALE ENV	86 880€ HT	347 520€ HT
11	transport et traitement des déchets diffus spécifiques	CHIMEREC	14 859.82€ HT	59 439.28€ HT
12	transport et traitement des déchets amiantés	ONCIDIS	14 700€ HT	58 800€ HT

## DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

### Dotation d'Équipement de Territoires Ruraux 2020 Demande de subvention

Le Conseil Communautaire unanime a autorisé le Président à déposer deux dossiers de demande de subvention au titre de la DETR 2020 : l'un d'un montant de 274 431,50 € pour les travaux d'aménagement de la troisième phase du Parc d'Activité des 2 Caps ; l'autre, d'un montant de 43 735,72 € pour les travaux à la Structure d'Accueil de Jeunes Enfants de Marquise.

### Parc d'Activités Economiques des 2 caps Troisième phase d'aménagement

L'assemblée, à l'unanimité, a approuvé le découpage de la troisième phase d'aménagement du Parc d'Activités des 2 Caps, ainsi que le coût des travaux s'y rapportant. Elle a décidé de s'engager sur la réalisation des travaux de viabilisation et d'assurer la gestion ainsi que l'entretien des voiries et équipements collectifs de cette zone.

### Parc d'Activités Economiques des 2 caps Cession de terrain à la SARL Baron SB

Le Conseil, unanime, a adopté la cession à la SARL BARON SB, d'une parcelle supplémentaire d'environ 16 280 m<sup>2</sup> contiguë à la première parcelle acquise, située dans la 3<sup>ème</sup> tranche de l'extension de la ZAE, au prix de 17 € le m<sup>2</sup>.

### Pays Boulonnais -Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) Distribution financière des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) entre les EPCI du Pays Boulonnais et les collectivités de la Communauté de Communes de La terre des 2 caps

Le Conseil, à l'unanimité, a validé la distribution financière des CEE entre les EPCI du Pays Boulonnais, ainsi que l'enveloppe de 343 389,67 € répartie entre les communes et l'intercommunalité. Il a aussi autorisé le Président à signer toutes les conventions relatives à la mise en œuvre de ce dispositif.

## ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Pays Boulonnais Arrêt du projet de PCAET 2020-2025

Le Conseil Communautaire, unanime, a approuvé l'ensemble des rapports associés au Plan Climat Air Energie Territorial, ainsi que les objectifs de réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre et de production d'énergie renouvelable. Il a également arrêté le projet de Plan Climat Air Energie Territorial 2020-2025 et autorisé le Président à engager toutes les démarches réglementaires visant à l'approbation finale du PCAET. En outre, le Président est autorisé à signer l'ensemble des pièces correspondantes dans le cadre des démarches afférentes.

## FINANCES

### Signature de la convention pluriannuelle de financement avec le SYMSAGEB et les EPCI membres concernant l'exercice de la compétence GEMAPI (aspect continental)

L'assemblée unanime, a autorisé le Président à signer la convention pluriannuelle de financement et ses éventuels avenants avec le SYMSAGEB et les EPCI membres concernant l'exercice de la compétence GEMAPI.

### Chambre Régionale des Comptes des Hauts-de-France

#### Rapport relatif à la vérification des comptes et au contrôle des comptes et de la gestion de l'Association « Boulogne Développement Côte d'Opale (BDCO) »

Le Conseil Communautaire a pris acte du rapport relatif à la vérification, au contrôle de la gestion et des comptes de l'Association BDCO.

### Souscription d'une ligne de trésorerie avec la Caisse d'Epargne

L'assemblée, unanime, a autorisé le Président à souscrire une ligne de trésorerie, affectée au budget « Assainissement Régie » auprès de la Caisse d'Epargne.

### Souscription d'une ligne de trésorerie avec le Crédit Agricole

L'assemblée, unanime, a autorisé le Président à souscrire une ligne de trésorerie, affectée au budget « Assainissement Régie » auprès du Crédit Agricole.

### Avance de trésorerie du budget principal au budget « Assainissement Régie »

L'assemblée unanime a autorisé le versement d'une avance de trésorerie du budget principal au budget « Assainissement Régie » d'un montant de 150 000 € maximum.

### Transfert d'un excédent d'investissement en section de fonctionnement

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité et suite à une décision ministérielle, a approuvé la reprise de l'excédent d'investissement constaté au compte 1068 du budget « Assainissement Régie », en section de fonctionnement pour un montant maximum de 538 150,63 €.

### Budget Assainissement Régie

#### Décision Modificative n° 3

Afin de régulariser les flux financiers liés au transfert de compétences Eau et Assainissement, l'assemblée unanime, a autorisé les mouvements de crédits suivants :

<b>Section d'investissement</b>			
<b>Imputation</b>	<b>Libellé</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>21532</b>	Réseaux d'assainissement	5 000,00 €	
<b>2315</b>		1 182 149,38 €	
<b>001</b>	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		1 396 229,80 €
<b>1068</b>	Autres réserves (chapitre 40) Autres réserves	538 150,63 €	329 070,21 €
	<b>Total de la section d'investissement</b>	<b>1 725 300,01 €</b>	<b>1 725 300,01 €</b>

<b>Section de fonctionnement</b>			
<b>Imputation</b>	<b>Libellé</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>61523</b>	Réseaux	552 525,91 €	
<b>002</b>	Résultat de fonctionnement reporté		273 828,25 €

<b>778</b>	Autres produits exceptionnels		112 533,03 €
<b>778 (chapitre 042)</b>	Autres produits exceptionnels		538 150,63 €
<b>747</b>	Subventions et participations des collectivités territoriales		-371 986,00 €
	<b>Total de la section de fonctionnement</b>	552 525,91 €	552 525,91 €

**Budget Assainissement DSP**  
**Décision Modificative n° 2**

Afin de régulariser les flux financiers liés au transfert de compétences Eau et Assainissement, l'assemblée communautaire, unanime, a autorisé le Président à opérer les mouvements de crédits suivants :

<b>Section d'investissement</b>			
<b>Imputation</b>	<b>Libellé</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>2315</b>	Installations, matériels et outillages techniques	18 450,01 €	
<b>1068</b>	Autres réserves		18 450,01 €
	<b>Total de la section d'investissement</b>	18 450,01 €	18 450,01 €

<b>Section de fonctionnement</b>			
<b>Imputation</b>	<b>Libellé</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>778</b>	Autres produits exceptionnels		17 233,00 €
<b>747</b>	Subventions et participations des collectivités territoriales		-17 233,00 €
	<b>Total de la section de fonctionnement</b>	0 €	0 €

**Budget Eau Potable DSP**  
**Décision Modificative n° 3**

Afin de régulariser les flux financiers liés au transfert de compétences Eau et Assainissement, le Conseil Communautaire, unanime, a autorisé le Président à opérer les mouvements de crédits suivants :

<b>Section d'investissement</b>			
<b>Imputation</b>	<b>Libellé</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>2315</b>	Installations, matériels et outillages techniques	142 938,04 €	
<b>001</b>	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		142 938,04 €
	<b>Total de la section d'investissement</b>	142 938,04 €	142 938,04 €

<b>Section de fonctionnement</b>			
<b>Imputation</b>	<b>Libellé</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
<b>61523</b>	Réseaux	220 063,67 €	
<b>002</b>	Résultat de fonctionnement reporté		220 063,67 €
	<b>Total de la section de fonctionnement</b>	220 063,67 €	220 063,67 €

### **Autorisation d'engagement des dépenses d'investissement 2020**

Le Conseil Communautaire, unanime, a autorisé le Président à engager les dépenses d'investissement 2020 dans la limite du quart des crédits ouverts en 2019.

### **Vente aux enchères de matériels réformés via le site internet**

Le Conseil Communautaire unanime, a autorisé le Président à mettre en vente du matériel réformé, aux enchères, via une plateforme spécialisée pour le « e-commerce » des administrations.

## **PERSONNEL COMMUNAUTAIRE**

### **Assurance des prestations statutaires du personnel**

#### **Adhésion au contrat groupe du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Pas-de-Calais**

L'assemblée, unanime, a approuvé l'adhésion au contrat groupe du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Pas-de-Calais pour l'assurance des prestations statutaires du personnel.

### **Mise en place d'une astreinte MNS (Maître-Nageur Sauveteur)**

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, a décidé de mettre en œuvre une astreinte applicable aux Maîtres-Nageurs Sauveteurs au sein de l'Etablissement Capoolco. Il a également approuvé le règlement de fonctionnement de ladite astreinte et pris acte des dépenses inhérentes à cette mise en place.

### **Réforme du Régime Indemnitaire**

#### **Part IFSE et part CIA**

L'assemblée, unanime, a décidé une réforme de l'IFSE et la mise en œuvre du CIA, en faveur du personnel communautaire, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2020. Les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets 2020.

### **Réforme du temps de travail**

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, a autorisé le Président à mettre en œuvre les dispositions de la loi 2019-828 du 6 Août 2019, concernant la réforme du temps de travail et ce à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

## **SERVICES DE PROXIMITÉ**

### **Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants (E.A.J.E) « La Terre des P'tits Caps » et « Récré à Caps »**

#### **Demande de subvention auprès de la CAF au titre de l'appel à projet Fonds Publics et Territoires pour les actions passerelles**

L'assemblée, unanime, a autorisé le Président à déposer une demande de subvention auprès du Fonds Publics et Territoires pour mener des actions passerelles entre les EAJE et les groupes scolaires du territoire.

### **Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants (E.A.J.E) « La Terre des P'tits Caps » et « Récré à Caps »**

#### **Renouvellement de la convention de concours avec un médecin spécialiste**

L'assemblée, unanime, a autorisé le Président à signer le renouvellement de la convention de concours avec le Docteur Eugénie CHOAIN, pour des interventions attachées aux EAJE, sur la base d'une rémunération de 1300 € par an versée mensuellement.

## TOURISME

### Convention de partenariat 2020 avec l'Office de Tourisme du Pays d'Opale et la Communauté de Communes de Desvres-Samer pour la mise en œuvre d'une politique touristique commune

Le Conseil Communautaire à l'unanimité, a décidé de reconduire les conventions de partenariat avec l'Office de Tourisme Pays d'Opale et la Communauté de Communes de Desvres-Samer, pour la mise en œuvre d'une politique touristique commune.

### QUESTIONS DIVERSES



L'ordre du jour étant épuisé et aucun Conseiller Communautaire ne demandant plus la parole, la séance est levée à 20h50.

Compte rendu affiché le 11 décembre 2019, en application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.